



EBIB2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master assure une formation approfondie en exégèse et langues bibliques: langues bibliques, histoire et cultures bibliques, méthodes de l'exégèse, lecture et herméneutique de textes des deux Testaments.

Il vous offre aussi un contact étroit avec la recherche la plus pointue dans ces domaines et la possibilité de réaliser une partie de votre programme à l'étranger.

Ce programme peut être suivi en présentiel à Louvain-la-Neuve, ou à distance grâce au partenariat avec [l'Université en ligne Domuni](#) avec les mêmes exigences académiques (temps dédié au parcours de formation).

Votre profil

- Vous êtes bachelier en théologie, en sciences religieuses ou en lettres et vous vous êtes découvert un intérêt marqué pour les langues et la culture bibliques ;
-

EBIB2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé du master en études bibliques

Devenir un citoyen-acteur spécialiste de la Bible, critique et responsable, capable d'éclairer les questionnements de sens et les recherches spirituelles au sein des sociétés contemporaines et en particulier des Eglises, tel est le défi que le diplômé en Master en études bibliques se prépare à relever.

Master en études bibliques

Notre époque voit l'émergence de questions cruciales pour l'humanité : choc de cultures, problèmes éthiques complexes et inédits, violence engendrée par les dérives religieuses sectaires et fanatiques s'appuyant sur une lecture fondamentaliste et non critique des textes fondateurs.

Le programme de **Master en études bibliques** – un Master spécifique en Europe – ouvre un espace où il est possible d'apprendre à réfléchir sur ces questions (rapports entre foi et science, religion et culture, christianisme et pluralisme religieux...) à partir des ressources de la tradition biblique, où il est possible de se former à une approche libre, critique et intelligente des textes bibliques, qui soit pertinente au regard des questions anthropologiques, théologiques et éthiques.

Le programme de **Master en études bibliques** a pour ambition de former un **spécialiste de la Bible** :

- qui a une connaissance approfondie des langues bibliques et est capable d'étudier les textes de la Bible dans leur langue d'origine,
- qui fait preuve d'un savoir-faire dans l'étude et l'interprétation critique des textes de la Bible et est à même de développer une réflexion herméneutique pertinente et une exégèse méthodologiquement rigoureuse,
- capable de mener une recherche exégétique sur un sujet spécifique et ayant développé et acquis des connaissances et compétences spécialisées dans certains domaines de recherche en exégèse biblique,
- capable d'expliquer avec pertinence les textes bibliques à divers interlocuteurs,
- capable de développer et de justifier une réflexion personnelle sur la pertinence de la Bible en regard de questions de société et de susciter la réflexion sur la Bible comme source d'inspiration dans l'histoire et dans la culture contemporaine.

À travers son choix de finalité, le diplômé aura privilégié une formation orientée soit vers la recherche dans le domaine de la Bible (finalité approfondie) soit vers l'enseignement (finalité didactique).

Le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre position avec liberté dans l'espace public, en faisant de la Bible un usage judicieux au service de la théologie et de la culture contemporaine. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un citoyen-acteur capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement socio-professionnel.

2. La liste des acquis d'apprentissage au terme du master

Au terme du programme de master 120 en études bibliques, le diplômé aura acquis et aura démontré la maîtrise des connaissances et compétences reprises ci-dessous.

AA transversaux du master en études bibliques

AA communs à tout étudiant quel que soit son choix de finalité

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances spécialisées indispensables pour pouvoir étudier avec expertise les textes bibliques.
 1. Lire, analyser et étudier les textes bibliques dans leur langue originale grâce à une connaissance approfondie des langues bibliques.
 2. Faire preuve de la maîtrise de connaissances spécialisées en histoire et culture bibliques ainsi qu'en histoire de la réception des textes.
 3. Faire preuve d'une connaissance de la critique textuelle.
2. Étudier et interpréter les textes bibliques de manière cohérente en mobilisant une réflexion herméneutique pertinente et une exégèse méthodologiquement rigoureuse.
 1. Mener une réflexion herméneutique pertinente à propos des textes de la Bible :
 1. Situer les textes bibliques dans leur contexte littéraire et historique original.
 2. Comprendre la logique des interprétations anciennes.
 3. Être à même de montrer en quoi les textes ont une pertinence aujourd'hui.
 2. Étudier de manière spécialisée et critique un texte de la Bible en développant une exégèse méthodologiquement rigoureuse, en particulier une analyse narrative.
 3. Dans l'exégèse des textes, articuler les apports de diverses disciplines.
 4. Suivre et juger d'une manière critique le développement des études bibliques, aussi bien les méthodes diachroniques que synchroniques.
3. Développer une recherche exégétique sur un sujet spécifique (particulièrement dans le mémoire).
 1. Mener une recherche sur un texte ou un thème biblique en faisant preuve d'autonomie.
 2. Maîtriser l'usage de différents outils de recherche, d'analyse et d'interprétation pour étayer ses options de lecture.
 3. Lire des ouvrages et articles scientifiques dans au moins deux langues différentes.
 4. Se distancier par rapport à ses a priori de lecture et de compréhension.
 5. Préciser et définir l'objet d'une recherche en exégèse.
 6. Faire une recension critique dans son domaine de spécialisation.
 7. Élaborer et mettre en oeuvre une méthodologie rigoureuse, à l'aide des outils appropriés.
 8. Faire preuve d'un esprit de synthèse, formuler des conclusions et justifier une prise de position exégétique.

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique n'est pas ouverte aux étudiants de la modalité en ligne. La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes : la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ; la réflexion sur les pratiques et leur contexte ; la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs. Le dispositif comporte trois types d'activités : des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ; des séminaires ; des cours magistraux. Ces activités sont réparties en deux catégories : les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle AGRE (13 crédits) ; les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits). La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en théologie qui peut être suivi après un master 60 ou 120. Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 années de master. Dans le cadre du master en études bibliques, la recherche en didactique de l'enseignement religieux ne fait pas l'objet d'un cours particulier ; elle se développe dans diverses activités d'enseignement (didactique de l'enseignement religieux, cours et séminaires d'enseignement religieux). Les étudiant(e)s ont la possibilité d'effectuer leur mémoire de master en didactique de la religion.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

En 2024-2025, vous pouvez encore débiter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer:

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

Stages en milieu scolaire (7 crédits)

○ LTHEO9010	Stages d'observation et d'enseignement : religion catholique I	(FR) [] [] [2 Crédits] 🌐	x
○ LTHEO9020	Stages d'observation et d'enseignement : religion catholique II	(FR) [] [] [5 Crédits] 🌐	x

O Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe (4 crédits)

Choisir une des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

✂ LAGRE2020P

Bloc
annuel

1 2

○ LTHEV2912	Séminaire de recherche en exégèse du Nouveau Testament		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ ⊗	X	X
-------------	--	--	-------------------------------	---	---

○ Culture Biblique (20 crédits)

Suivre obligatoirement les cours LTHEV 2452, LTHEV 2472 et LTHEV 2481, et deux autres cours repris ci-dessous.

○ LTHEV2452	Critique textuelle des textes bibliques	Hans Ausloos (coord.)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ ⊗	X	X
○ LTHEV2472	Histoire du milieu néo-testamentaire		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊕ ⊗	X	X
○ LTHEV2481	Judaïsme intertestamentaire et rabbinique	Régis Burnet (coord.)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊗ ⊗	X	X
⊗ EDOMU2431	La Bible dans l'art, partie I		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊗ ⊗	X	X
⊗ EDOMU2432	Histoire de l'exégèse		FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ ⊗	X	X
⊗ EDOMU2471	Histoire et archéologie de la Palestine		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊗ ⊗	X	X

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊗ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ MODULE (60 crédits)

Pour les étudiants n'ayant validé aucun crédit de théologie dans leur parcours antérieur



⌘ LREL1267	Questions bibliques transversales A	Matthieu Richelle Geert Van Oyen	10 [q1] [30h] [3 Crédits]  
⌘ LREL1268			

EBIB2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté française de Belgique (CFB). A défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues

> [Examen de maîtrise de la langue française](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès
----------	------------------------	-------

compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tous les bachelors

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Bacheliers étrangers

Tous les bacheliers

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes

Tout bachelier délivré dans un cursus de type court - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Accès

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans [le module complémentaire](#).

Remarques

Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes

Conditions spécifiques

Accès

Remarques

Licenciés

Licenciés en sciences religieuses

Accès moyennant compléments de formation

15 ECTS complémentaires dont LRELI1631 Hébreu biblique I A ou LRELI1632 Hébreu biblique I B (5 ECTS).

Autres licences

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Masters

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Ce programme peut être suivi en présentiel (à Louvain-la-Neuve) ou à distance. La pédagogie des deux modalités est semblable.

L'apprentissage de la méthodologie spécifique de l'exégèse biblique et de la maîtrise des langues anciennes est situé essentiellement dans des séminaires et dans des activités où l'étudiant est invité à s'impliquer fortement dans des exercices pratiques faisant l'objet d'évaluations formatives. Cette pédagogie apprend à l'étudiant à articuler les apports de diverses disciplines : philologie, littérature, histoire et cultures du monde biblique, herméneutique. Par ailleurs, les cours favorisent l'interaction entre enseignement et recherche.

Les cahiers des charges des diverses activités prévoient une variété de modes d'enseignement en fonction de l'apprentissage des langues et des méthodes exégétiques. Divers types d'approche par problème impliquent la mobilisation de savoirs et de compétences variées.

Les modalités d'apprentissage sont par excellence variées : travail individuel (en bibliothèque et à l'aide des outils de travail offerts par les nouvelles technologies), travail et débats en groupe (ou, pour les étudiants de la modalité à distance, par forum de discussion), accompagnement par l'enseignant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les modes d'évaluation sont précisés dans le cahier de charges de chaque activité. Ils sont semblables dans les deux modalités (présentielle et à distance). Pour les séminaires, une évaluation formative est prévue par le cahier des charges. L'évaluation peut se faire principalement sous forme d'examen classique oral ou écrit et de travaux écrits avec évaluation formative.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement ne sont pas pondérées, excepté le mémoire qui a une valeur supérieure à une autre unité d'enseignement.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Pour les étudiants de l'UCLouvain en Études bibliques, les [échanges Erasmus](#) sont favorisés. La Faculté développe par ailleurs des contacts internationaux pour la promotion de partenariats privilégiés au niveau de son École doctorale thématique.

L'étudiant qui le souhaite peut, avec l'accord du responsable du programme, remplacer des activités de son programme par des activités équivalentes figurant au programme de [Master](#) de la KULeuven (Faculteit Godgeleerdheid). Le total d'activités au choix suivies

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier) :
 - A Louvain-la-Neuve : le [Master \[60\] en sciences de gestion](#), en horaire de jour ; ou le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#), en horaire décalé ;
 - A Mons : le [Master \[60\] en sciences de gestion](#), en horaire de jour ; ou le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) en horaire décalé ;
 - A Charleroi : le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) en horaire décalé ;
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

CERTIFICATS
